

CHEVILLON

PROJET PEDAGOGIQUE 2016

« Comment faire pour que l'enfant passe de bonnes vacances ? »
Svevan Menegazzo

Sommaire

RAPPEL DES OBJECTIFS MAJEURS DU PROJET EDUCATIF.....	3
PRESENTATION DU CENTRE.....	3
PRESENTATION DES SEJOURS.....	3
PRESENTATION DE L'EQUIPE DU CENTRE.....	4
ROLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR.....	5
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET MOYENS MIS EN PLACE POUR LES REALISER ?	5
REpondre aux differents besoins de l'enfant	6
FAVORISER LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET LEUR EPANOUISSEMENT	6
METTRE EN PLACE UNE VIE QUOTIDIENNE ET COLLECTIVE DE QUALITE	7
DECOUVRIR L'EQUITATION ET/OU PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES	7
FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PRISE D'INITIATIVE DE L'EQUIPE D'ANIMATION	8
QUELS SERONT NOS MOYENS POUR EVALUER LE BON DEROULEMENT DU SEJOUR ?	8
LES EVALUATIONS.....	9
L'EVALUATION DES STAGIAIRES.....	9
L'EVALUATION INDIVIDUELLE.....	9
COHERENCE PEDAGOGIQUE ET TRAVAIL D'EQUIPE	9
LES REGLES IMPORTANTES.....	10
LA VIE QUOTIDIENNE	10
LES MOMENTS FORTS.....	10
LA PISCINE	12
LES SORTIES A PIED	13
LE VTT.....	13
LES ACTIVITES CUISINE	14
LE NETTOYAGE ET LE RANGEMENT DES USTENSILS ET LIEUX EST A LA CHARGE DU GROUPE ET SOUS LA RESPONSABILITE DE L'ANIMATEUR REALISANT L'ATELIER.	14
LES EFFETS PERSONNELS.....	15
LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.....	15
UNE JOURNEE TYPE SUR LE CENTRE (GROUPE 10-16ANS).....	16
UNE JOURNEE TYPE SUR LE CENTRE (4- 6 ANS)	17
LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS PERSONNELS DU CENTRE	18
QUE FAIRE FACE AUX TRANSGRESSIONS ?.....	18
REGLES DE VIE ADULTE.	19
Consignes de Sécurité	19
La vie sur le centre	19
Tabac, Drogue et Alcool.....	20
Divers	20

Rappel des objectifs majeurs du projet éducatif

- *Education à la citoyenneté et à la vie en collectivité.*
- *Un encadrement de qualité*
- *Permettre à chacun de profiter du meilleur de l'enseignement équestre quel que soit ses moyens et son environnement social.*
- *L'équitation à portée de chacun, quel que soit son niveau technique*
- *Une transmission des savoirs ludique*
- *Partager une passion, le cheval.*

Présentation du centre

Situé au cœur de la Puisaye, à 1h30 de Paris, le Domaine Equestre de Chevillon s'étend sur environ 4 hectares. Le centre de vacances est implanté au sein du centre équestre, avec qui il travaille en collaboration. Tout au long de leur séjour, petits et grands côtoieront leurs nouveaux amis : « les équidés ».

Le centre se décompose en plusieurs parties.

Le centre de vacances :

- 4 bâtiments d'hébergement accueillant 2 à 8 enfants par chambre
- 3 salles de restauration
- 4 salles d'activités dont 1 salle de spectacle avec jeux de lumière, son et scène
- Salons de jardins, tables de ping-pong
- 1 bureau d'animation

Le centre équestre :

- 25 chevaux d'instruction
- 30 poneys
- 1 écurie de concours (40 chevaux)
- 4 carrières
- 3 manèges dont 1 de dimension olympique

Présentation des séjours

Les séjours se déroulent sur le domaine équestre de Chevillon (89) et se présentent sous la forme de stages d'équitation durant lesquels les enfants pourront s'initier à l'équitation ou perfectionner leurs connaissances. Au terme de leur séjour ils pourront, s'ils le souhaitent, passer leurs « galops ».

Le centre peut accueillir jusqu'à 108 enfants de 4 à 17ans.

Les enfants auront la possibilité de découvrir une partie ou la totalité des activités en fonction de la durée, de l'organisation du séjour mais aussi de la météo. Ils pourront :

- ✓ S'initier ou perfectionner leurs connaissances équestres (hippologie, soins, pratique)
- ✓ Découvrir ou redécouvrir le plaisir des grands jeux, des ballades, etc.
- ✓ Participer à des activités manuelles, d'expression ou des jeux selon leurs choix
- ✓ Découvrir le poney, s'initier à la voltige et la monte à cru, les soins aux animaux, la peinture sur poney (façon poneys indiens), l'attelage, l'éthologie...
- ✓ S'amuser aux journées à thèmes
- ✓ Pour finir, le soir, les enfants apprécieront les veillées, la boum et autres surprises ...

Et l'été

- ✓ Utiliser la piscine du centre
- ✓ Participer à un bivouac à poney ou cheval avec repas au feu de bois

Présentation de l'équipe du centre

Mme Vargoz-Herzog, propriétaire du Domaine Equestre de Chevillon, s'occupe de toute la partie commerciale et gestion des deux entreprises ;

1) L'équipe du Centre équestre :

- **Mathilde**: enseignante d'équitation, responsable du centre équestre, c'est à elle qu'il faut demander pour monter à cheval sur ton jour de congé
- **Laure-Alexandra** : Monitrice permanente
- *Des moniteurs et stagiaires enseignantes d'équitation*

1) L'équipe du Centre de Vacances :

a) L'Equipe de direction :

- **Swevan**: directeur du Centre de Vacances
- **Cécile** : directrice adjointe du Centre de Vacances
- *1 à 2 adjoints pédagogiques (en fonction des effectifs)*
- *1 Assistant sanitaire (en fonction des effectifs)*

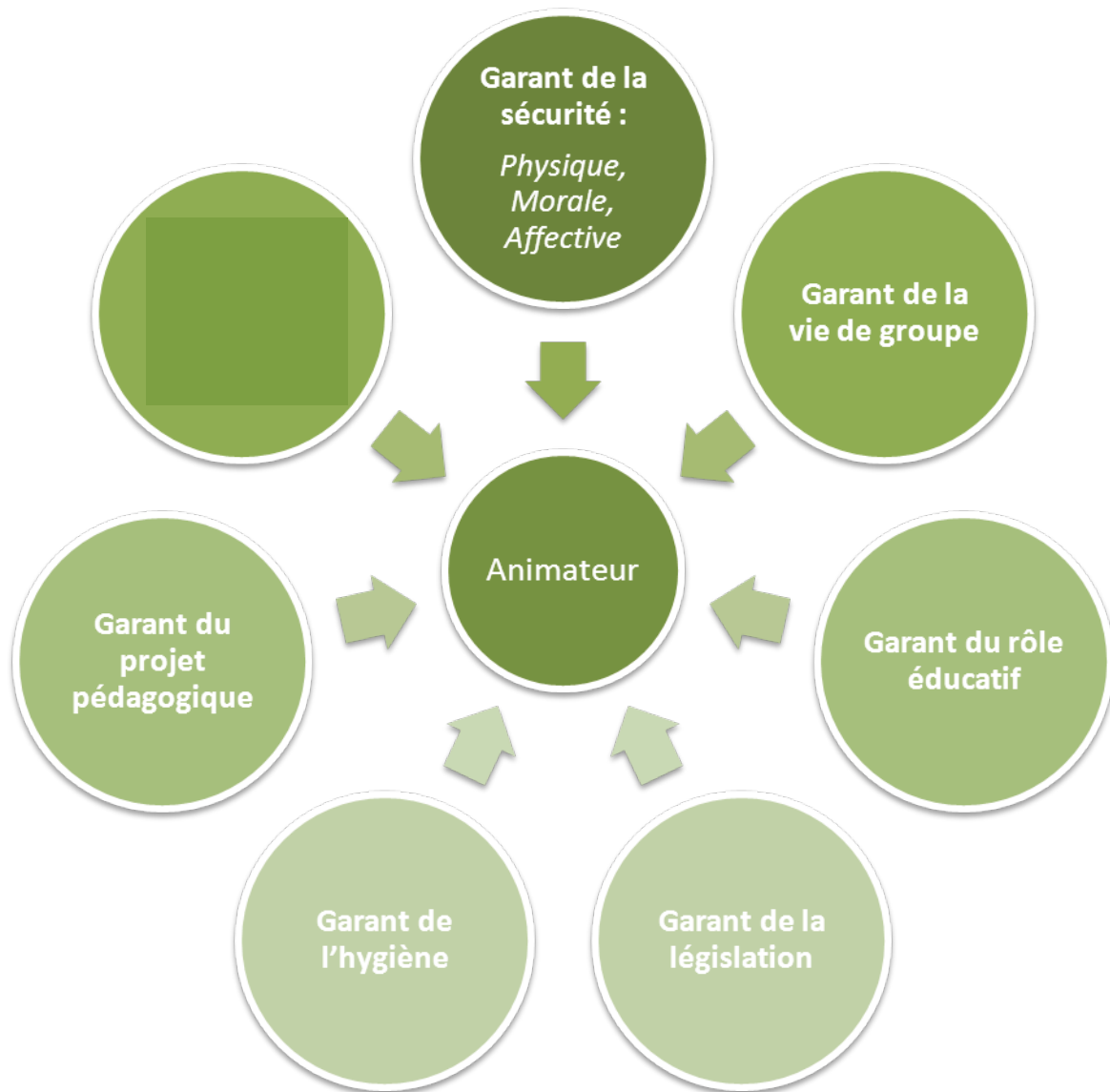
La direction a un rôle :

- **Administratif** : être en règle avec la réglementation DDJS concernant l'ouverture du séjour et avec la sécurité des enfants ;
- **De Gestion** : dans un cadre de budget défini, achats de matériel pédagogique, gestion des stocks...
- **Pédagogique et Formateur** : formation et évaluation des animateurs stagiaires ou diplômés afin de les mettre dans de bonnes conditions pour animer et gérer efficacement la vie quotidienne. Accompagner les animateurs dans l'évolution de leur pratique.
- **Est garante de la sécurité physique et morale des enfants**

b) **L'équipe d'animation** : Elle est composée d'un animateur pour 10 enfants pour les 6ans et plus. 1 animateur pour 7 pour les moins de 6ans.

c) **L'équipe de service** : Equipe composée de deux agents permanents (Laurence et Nadine) mais renforcée durant les vacances scolaires par 2 ou 3 agents saisonniers. Les agents de services s'occupent de la préparation et du service des repas et de l'entretien des locaux.

Rôles et fonctions de l'animateur.



Objectifs pédagogiques et moyens mis en place pour les réaliser ?

Nos intentions se veulent en relation directe avec le projet éducatif du Domaine équestre de Chevillon. Celui-ci a pour ambition de donner à l'enfant les outils permettant à sa personnalité toute entière de s'éveiller et de s'affirmer.

Notre équipe se donne comme objectif de **faire passer de bonnes vacances aux enfants**, en les sollicitant pour qu'ils soient **acteurs** de ces dernières.

Répondre aux différents besoins de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>Assurer la Sécurité, l'hygiène et le suivi sanitaire</p> <p>Répondre aux besoins matériel et affectif de l'enfant.</p> <p>Respecter au mieux le rythme de vie et de sommeil de l'enfant</p> <p>Respecter une alimentation équilibrée et variée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Point quotidien en réunion sur l'état de santé (physique, morale et affective) des enfants ✓ Présence Active des animateurs lors des temps de vie quotidienne et particulièrement les douches ✓ Adapter les heures de coucher aux âges des enfants et à leur fatigue. Sieste pour les plus petits ✓ S'assurer que les enfants ont une tenue adaptée à l'activité pratiquée et à la météo ✓ Communication avec les familles (téléphone, courrier, etc.) ✓ Menus équilibrés
<p>Écoute - Vigilance - Communication - Anticipation (des besoins des enfants)</p>	

Les familles seront informées de tout « problème » notable pouvant toucher leur(s) enfant(s) (maladie, accident, difficulté de la séparation avec la famille qui ne se résout pas ...)

Favoriser la participation des enfants et leur épanouissement

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>Favoriser l'autonomie et accompagner les enfants dans l'organisation de leurs loisirs.</p> <p>Donner aux enfants la possibilité de choisir leurs activités en fonction de leurs propres propositions et de celles des animateurs.</p> <p>Développer les notions d'entraide et de solidarité</p> <p>Faire découvrir de nouvelles choses aux enfants</p>	<p>Vie quotidienne, activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Impliquer les enfants dans la vie du centre (rangement, etc.) et dans le choix des activités. ✓ Animer certains moments de la vie quotidienne ✓ Donner du sens aux animations (on n'anime pas juste pour meubler une planche horaire). ✓ Proposer durant, le séjour, des animations variées permettant à chaque enfant d'y trouver son compte. ✓ Écoute des enfants (autant collectivement que individuellement), dialogues et échanges perpétuels. ✓ Faire le point sur le déroulement de la journée chaque soir aux réunions. ✓ Point à mi-séjour avec les enfants sur le début de semaine.
<p>Poser Informer Accompagner Écouter Être médiateur Présence et vigilance Capacité d'adaptation Polyvalence</p>	

Mettre en place une vie quotidienne et collective de qualité

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>Respecter autrui et le matériel</p> <p>Amener les temps concernant la vie quotidienne de manière ludique</p> <p>Participation aux tâches quotidiennes</p> <p>Suivre de l'hygiène et de la vie quotidienne</p> <p>Prévenir les risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de règles de vie avec les enfants ✓ Mise en place de coins permanents (« espaces de vie ») auxquels les enfants ont accès libre. Mettre à disposition des enfants du matériel (jeux, livres ...) lors des temps de vie quotidienne (on ne se contente pas de les garder) ✓ Implication dans la vie quotidienne : rangement, la mise du couvert, le débarrassage... etc., ✓ Présence active des animateurs lors des temps de vie quotidienne (rangement, toilette, etc.). ✓ Mise en place de « sécu » (animateur de garde) au moment ou/et endroits clefs (coucher, lever et temps calme)
<p>Expliquer - Écouter - Rappeler les règles - Accompagner - Etre vigilant et anticiper - Montrer l'exemple</p>	

Découvrir l'équitation et/ou Perfectionner ses connaissances

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>S'initier à l'équitation et/ ou se perfectionner sa pratique équestre.</p> <p>Découvrir le monde de l'équitation</p> <p>Apprendre que le cheval est avant tout un être vivant et apprendre à s'en occuper.</p> <p>Pouvoir passer en fin de séjour l'examen des « galops »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 h d'équitation chaque jour menées par des enseignants qualifiés. ✓ « Cours » d'hippologie et d'apprentissage des soins (2 à 3h par jour) ✓ Participation aux soins des poneys et des chevaux avant et après chaque séance d'équitation. ✓ Observation de la vie du centre équestre et des fonctions de chaque personne y travaillant en rapport avec les chevaux.
<p>Transmettre un savoir - Écouter - Accompagner - Informer - Aider - Sensibiliser</p>	

Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative de l'équipe d'animation

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative de l'équipe d'animation</p> <p>Impliquer l'équipe dans l'organisation du séjour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implication des animateurs dans la conception des plannings d'animations hebdomadaires. ✓ Donner la possibilité à l'animateur de participer à une partie de l'organisation du séjour avec entre autre, discussions en début de séjour entre l'équipe d'animation sur le fonctionnement du séjour. ✓ Dans la mesure où cela ne nuit pas au bon fonctionnement du séjour et à la sécurité, laisser les animateurs expérimenter différents modes de fonctionnement (vie quotidienne, animation...) ✓ Chaque animateur sera un référent/responsable d'un ou plusieurs éléments du séjour. ✓ Mise à disposition de documentations (réglementations, fiche animations ... etc.).
<p>Initiative - Autonomie – Imagination – Sérieux et sens des responsabilités</p>	

Quels seront nos moyens pour évaluer le bon déroulement du séjour ?

Chaque salarié du centre, aussi bien animateur que personnel de service, devra avoir connaissance du projet pédagogique, il aura à charge de participer à sa réalisation concrète.

- **Toutes les semaines** un bilan sera organisé pour voir si les objectifs, moyens et les modes d'évaluation ont été mis en place, comment faire pour répondre aux attentes qui n'auront pu être comblées.
- **Chaque soir** une réunion sera organisée pour répondre aux problèmes rencontrés durant la journée et préparer les activités du lendemain. **Dans la mesure où chaque animateur se présente à la réunion en ayant réfléchi à ses activités du lendemain, celle-ci sera d'une durée courte** (une demi-heure dans la mesure du possible) pour favoriser le repos de toute l'équipe.

Ces réunions sont des moments de travail qui exigent beaucoup d'attention, et de l'interactivité entre tous. Une ambiance de travail devra donc y régner, de manière à être rapide et efficace.

Pour le confort de chacun les réunions du soir se veulent courtes mais pour cela il vous faudra arriver en réunion en ayant déjà réfléchi à votre journée du lendemain.

Les évaluations

L'évaluation des stagiaires

Les stagiaires sont considérés comme des animateurs à part entière même s'ils se verront accompagnés dans leur progression par l'équipe de direction et l'ensemble des animateurs diplômés.

L'évaluation du stage se fait à partir d'une grille de critères précis qui sera présentée et discutée en début de séjour.

Déroulement du séjour :

- Les premiers jours l'animateur stagiaire qui le souhaite, mènera des activités en duo avec un animateur BAFA. Au fur et à mesure de sa prise d'assurance, il commencera à prendre seul des petits groupes d'enfants en activité jusqu'à devenir parfaitement autonome.
- Vers la fin du stage, l'animateur stagiaire sera visité par la direction sur une animation qu'il aura choisie et qu'il mènera seul.

Les animateurs stagiaires participeront à au moins trois entretiens avec le directeur du séjour

- Le 1er jour, pour présenter les critères d'évaluation et répondre aux éventuelles questions que l'animateur stagiaire peut se poser sur le déroulement du séjour et la vie en centre de vacances.
- A mi-stage, pour faire le point sur la progression de l'animateur stagiaire et, si des problèmes sont constatés, permettre une remédiation rapide avant le bilan final.
- En fin de stage, pour faire bilan général et se faire valider ou invalider.

POUR TOUTE QUESTION IL NE FAUT PAS HESITER À VENIR VOIR LA DIRECTION OU LES AUTRES ANIMATEURS. CELA NE SERA PAS CONSIDERE COMME UNE PREUVE D'INCOMPETENCE MAIS AU CONTRAIRE DE MATURITE ET DE CAPACITE A SE REMETTRE EN QUESTION.

L'évaluation individuelle

Une évaluation individuelle sera faite en fin de séjour si besoin ou si demandée, ainsi chacun pourra faire le point sur sa pratique. Ce sera aussi l'occasion d'exprimer son ressenti et les idées pour améliorer tant sa pratique personnelle que le séjour et son organisation. Ce bilan, individuel, sera fait avec le directeur. Une fiche d'évaluation sera remis à chacun en début de séjour afin qu'il puisse y réfléchir tout au long du séjour.

Cohérence pédagogique et travail d'équipe

Vu le grand nombre de personnes travaillant sur le centre, la communication doit être à la base de tout. Dans tous les cas, l'équipe doit faire preuve, vis-à-vis des enfants, de cohérence concernant les règles de vie sur le centre. Pour cela il est important de se concerter et de se mettre d'accord en début de séjour. **Pour la crédibilité de l'équipe pédagogique, les désaccords entre animateurs ne doivent pas apparaître aux yeux des enfants. Si des problèmes paraissent, ils seront réglés le soir.**

Les enfants sont avec nous pour passer de bonnes vacances, de ce fait celles-ci ne doivent pas être gâchées par l'incapacité de certains à se concerter et à travailler en équipe.

Les règles importantes

1. Pas de jeunes dans les bâtiments sans la présence d'un animateur.
2. Mixité INTERDITE dans les chambres et les sanitaires.
3. Présence OBLIGATOIRE des jeunes lors des animations et des activités équestres (même s'ils ne participent pas).
4. Seule la direction peut dispenser d'un cours d'équitation.
5. L'accès à la forêt en bas du manège olympique est strictement interdite.

La vie quotidienne

Les Moments forts

Le lever

Pour les maternels :

Le réveil s'effectue de manière échelonnée pour que chaque jeune puisse bénéficier du sommeil dont il a besoin. A partir d'une certaine heure, les enfants peuvent se lever et rejoindre les « espaces de vie » (pour jouer, discuter...)

Les enfants ne regagnent leur chambre que lorsque tout le monde est réveillé.

Pour les autres:

La journée va être bien remplie et les cours d'équitation commencent à 9h. Donc à 7h45 tout le monde doit être au réfectoire.

Rôle de l'animateur de lever :

- Il demande aux jeunes de rester au lit si ce n'est pas l'heure et garantit le silence,
- Il aère les lits, repère les éventuels pipis (et autre) et change, si besoin, discrètement les draps (il se chargera aussi de l'hygiène du jeune concerné).
- Il aère les chambres une fois que tous les enfants sont réveillés.

Le petit déjeuner

Pour les maternels : Le petit déjeuner commence vers 8h45.

Pour les autres: 8h15 tout le monde doit avoir fini de déjeuner.

Le petit déj' se présente sous la forme d'un buffet ou les enfants en arrivant viennent prendre ce dont ils ont besoin pour manger. A la fin de leur repas, les enfants débarrassent leur place et passent un coup d'éponge sur leur table.

ATTENTION : Tout ce qui est chaud est servi par les animateurs.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que tout le monde déjeune (car la journée va être bien remplie et un ventre vide ce sont des risques d'accidents)
- Servir les boissons chaudes
- Avec l'aide de l'agent de service s'assurer que le buffet est toujours bien approvisionné.

- Veiller à ce que les enfants laissent leur place propre en partant et remettent les chaises sur les tables.

Retour aux chambres

Brossage des dents, rangement des chambres. Lorsque les enfants quittent le bâtiment (après le petit déjeuner mais aussi après le temps calme et les douches) rien ne traîne sur le sol, **les lits sont faits correctement**. Les armoires sont rangées.

Rôle de l'animateur :

- **Vérifier la tenue des enfants avant de permettre le départ en activité (qu'elle soit adaptée à la météo et à l'activité)**
- S'assurer du rangement correct des chambres.
- S'assurer du brossage des dents.

Le déjeuner et le dîner

Dans la mesure du possible un adulte par table.

Le moment de repas est un moment privilégié d'échanges enfants/enfants et enfants/adultes. Les repas sont aussi des moments conviviaux, c'est pour cela que les enfants choisiront leur place.

Les animateurs s'occupent du service et les enfants du débarrassage.

Rôle de l'animateur :

- **Aller chercher les plats, le pain ...etc. Les jeunes ne vont chercher que l'eau.**
- Inciter à goûter à tout et à découvrir certains aliments
- S'assurer que les enfants se tiennent et mangent correctement (dans une ambiance calme).
- Rester à table et discuter avec les enfants

Le temps calme

Pour les maternels : Sieste. Penser à ritualiser la sieste (histoire, musique). **Pour la sieste, les enfants se mettent dans leur lit en ayant retiré pantalons et pulls.**

Pour les autres: Comme son nom l'indique c'est un temps **CALME**.

Les enfants ont la possibilité de passer leur temps calme dans leur chambre ou dans les salles d'activités. Dehors pour les plus grands (mais avec des animateurs qui tournent pour voir si tout va bien). Dans les bâtiments, on ne circule pas dans tous les sens, les enfants choisissent une chambre et **n'en bougent plus**.

Pendant le temps calme, les jeunes peuvent aussi aller à la boutique du centre de vacances.

Rôle de l'animateur :

- **S'assurer que le temps calme est bien calme.**
- Tourner pour voir si tout se passe bien.

Faire attention à l'état de fatigue des enfants.

Le cas échéant ne pas hésiter à imposer aux enfants une sieste.

Les douches

- Veiller à ce que chacun se lave correctement (surtout les plus jeunes).
- Penser à étendre les serviettes après la douche.
- **Gérer le linge :** On change chaque jour de tee-shirt, culotte et chaussettes.

- Être attentif à la sécurité des enfants (la douche est parfois source d'excitation, de chahut) et à ce que l'intimité des jeunes soit respectée (y compris par l'animateur). Par ailleurs, les douches peuvent être l'occasion de repérer d'éventuels bobos ou allergies.

Rôle de l'animateur :

- **S'assurer du bon suivi de l'hygiène des jeunes (douche, linge...)**
- **Veiller au rangement des chambres après les douches.**
- **Gérer le linge sale**

Un animateur est OBLIGATOIREMENT présent dans les blocs de douches pour les plus petits, devant les blocs de douche pour les plus grands

Le coucher

Les enfants seront par chambres non mixtes de groupes d'âge (sauf les maternels).
Pour les veillées exceptionnelles, l'heure du coucher sera déterminée en équipe la veille en réunion.
De façon générale, heure d'extinction des lumières (et non pas de fin de veillée) :

Pour les maternelles : 21h

Pour les 10-14 : 22h

Pour les 6-10ans : 21h30

Pour les 14-17 : 22h30

La Piscine

La baignade dans la piscine est sous **l'entière responsabilité** du surveillant de baignade. Il a toute autorité dans l'enceinte de cette dernière et est garant de l'application de la réglementation, des règles de sécurité et des règles du centre.

Pour les jeunes :

- Tenue d'équitation et chaussures interdites dans l'enceinte de la piscine.
- **On se baigne en maillot de bain et non pas habillé**
- Interdiction de jeter qui que se soit de force dans la piscine
- Interdiction de rentrer dans l'enceinte de la piscine sans la présence d'animateur de son groupe.

Pour les animateurs :

- Présence obligatoire d'animateurs dans l'eau.
- Il doit y avoir des animateurs de chaque groupe dans l'eau en cas de baignade inter-groupes. En aucun cas, par exemple, des animateurs Poney ne doivent avoir à gérer la baignade des jeunes du groupe Cheval.

Les sorties à pied

Lors des sorties à pied, un animateur ouvre la marche et un la ferme. Les deux animateurs doivent toujours rester à portée de vue l'un de l'autre et ne pas laisser le groupe trop s'étirer (surtout en bord de route)

Rappel : En bord de route on marche du côté droit de la route avec son groupe.

Pour les jeunes :

- Tenue adaptée a la météo.
- Casquette (si soleil)

Pour les animateurs :

- Gilet jaune pour être visible de loin.
- Laisser à direction : la liste des enfants en sortie avec vous ainsi que l'itinéraire prévu.
- Trousse de secours complète, un moyen de communication et les numéros de téléphone du centre.

Le VTT

Lors des sorties à VTT, un animateur ouvre la marche et un la ferme. Les deux animateurs doivent toujours rester à portée de vue et de voix l'un de l'autre et ne pas laisser le groupe trop s'étirer. Il revient à l'animateur de tête de ralentir ou s'arrêter si une partie du groupe a du mal à suivre.

Pour les jeunes :

- Tenue adaptée a la météo.
- Casque obligatoire.

Pour les animateurs :

- Casque obligatoire.
- Gilet jaune pour être visible de loin.
- Laisser à direction : la liste des enfants en sortie avec vous ainsi que l'itinéraire prévu.
- Trousse de secours complète, un moyen de communication et les numéros de téléphone du centre.

Les activités cuisine

Attention à l'hygiène :

Faire l'atelier dans un endroit propre et sur des tables préalablement nettoyées.

Pour les jeunes :

- Lavage des mains obligatoires
- Tenues propres et charlotte sur la tête
- On ne mange pas dans le plat et on ne met pas les doigts à la bouche.

Pour les animateurs :

- Lavage des mains obligatoires
- Tenues propres et charlotte sur la tête
- Veillée à l'hygiène

Le nettoyage et le rangement des ustensils et lieux est à la charge du groupe et sous la responsabilité de l'animateur réalisant l'atelier.

Garder un échantillon de 100g des préparations réalisées. Ces préparations seront mises sous film plastique et datées afin d'être conservées pendant 3 jours dans la chambre froide.

ATTENTION A ADAPTER LES OUTILS DE CUISINE UTILISEES ET MOYENS DE CUISSON A L'AGE DES ENFANTS (Exemple : pas de couteau pointu et coupant mis à disposition des maternels)

Les effets personnels

Les objets de « valeurs »

Les objets de « valeurs » (mp3, consoles... etc) sont déconseillés aux familles et sont à la responsabilité des parents et des enfants. Sur demande des enfants, ils pourront être gardés par les animateurs.

Les portables

Même traitement que les objets de valeurs.

Utilisation des portables interdite en activité ou pendant les repas.

L'argent de poche

L'argent sera récupéré et gardé par la direction. L'argent non dépensé sera remis dans les valises en fin de séjour.

La communication avec les familles

Le courrier

Il sera pour beaucoup le seul moyen de communication avec les familles. Pour cela il sera essentiel dans le séjour.

Envois : Les enfants écriront au moins **un courrier pour les 4- 10ans**. Bien entendu aucune censure ne sera faite.

Réception : Les animateurs seront vigilants vis-à-vis des enfants recevant peu ou pas de courriers/colis afin qu'ils n'en « souffrent » pas.

Le « répondeur »

Tous le monde n'étant pas équipé informatiquement, les familles pourront prendre des nouvelles du déroulement du séjour via le service payant de répondeur téléphonique, mis à jour au moins tous les deux jours par le directeur ou les animateurs.

Le Blog

Un blog est mis à la disposition des parents afin qu'ils aient des nouvelles quotidiennes. Ce sera aussi l'occasion de donner des informations générales aux parents. Les nouvelles seront rédigées par la direction (ou par un animateur si l'un d'eux veut en prendre la charge).

Une journée type sur le centre (groupe 10-16ans)

Les horaires sont donnés à titre informatif, certains pourront être sujets à de légères modifications suivant les impératifs du séjour.

8h45	Petit-déjeuner	
9h	Préparation des chevaux	
9h30-11h30	EQUITATION	On est à l'heure aux cours d'équitation en pensant qu'avant il faut mettre les bombes.
12h15-13h	Déjeuner	
13h-14h	Temps calme /Libre	
14h-15h30	Animation ou activité autour du cheval	
15h30	GOUTER	
16h-17h30	Animation ou activité autour du cheval	
17h30-18h30	Activité Equestre a la carte	Sur inscription (Exemple : Horse-ball)
18h-19h	Douches	Présence actives des animateurs.
19h	Diner	
20h- 20h30	Temps libre	
20h30 - 21h45	Veillée	

Une journée type sur le centre (4- 6 ans)

Les horaires sont donnés à titre informatif, certains pourront être sujets à de légères modifications suivant les impératifs du séjour.

Pour les 4-6 ans, une attention toute particulière est portée sur le suivi sanitaire des enfants ainsi que sur le rythme de vie.

A partir de 7h30	Réveil échelonné	Accueil pour les premiers réveillés en salle d'activité
8h45	Petit déjeuner	
9h30-11h30	Retour aux chambres.	- Toilette du matin (dents, mains et visage). - Rangement des chambres avec les enfants (rien ne doit rester par terre pour faciliter le travail des personnels de ménage).
10h-12h	Temps d'animation ou équitation Temps d'animation ou équitation	On est à l'heure aux cours d'équitation en pensant qu'avant il faut mettre les bombes. En fonction des envies des enfants on peut aller un peu plus tôt à l'équitation pour prendre le temps de brosser et préparer les poneys
12h15-13h	Déjeuner	
13h-15h	Temps calme / Sieste	
15h-16h	Temps d'animation ou d'activité autour du poney	
16h	GOUTER	
16h30-17h30	Temps libre ou d'animation	
18h-19h	Douches	Présence active des animateurs.
19h	Dîner	
20h -20h45	Veillée	

Les relations entre les différents personnels du centre

Le domaine équestre de Chevillon est une entreprise employant constamment une trentaine de personnes, avec des fonctions différentes, mais ayant un souci commun : répondre aux objectifs de ce projet pédagogique. Tous les employés sont impliqués dans sa bonne réalisation.

Personnel d'animation, personnel de service et personnel équestre vont se côtoyer, et c'est pourquoi il me paraît nécessaire d'insister sur cette interrelation. Ces liens d'amitié (ou autres), qui vont se créer entre les personnes, ne devront en aucun cas perturber les vacances des enfants.

Nous ne voulons pas qu'il y ait un fossé entre ces divers métiers. De bonnes relations sont impératives pour l'aboutissement du projet pédagogique. Cependant, il faut veiller à rester professionnels dans vos démarches.

Toute demande logistique ou matériel de l'équipe d'animation vis-à-vis du service ou de centre équestre doivent passer par la direction du centre de vacance. C'est elle qui gèrera les demandes. En aucun cas la direction du centre de vacances ne doit être « court-circuitée »... il en va de l'organisation générale du centre.

Que faire face aux transgressions ?

La transgression de l'enfant est un langage nécessaire et peut être un outil de progrès. A condition qu'il trouve sur son chemin des adultes capables de lui dire " non " et de poser cette triple contrainte :

- réparer les dommages causés,
- rendre des comptes quant aux règles bafouées,
- réfléchir aux conséquences pour lui-même de ses actes..

Ainsi se construira son rapport à la loi, son rapport aux autres et à lui-même.

L'adulte, lui, doit apprivoiser ses propres émotions, pour faire preuve d'une autorité tranquille, qu'il s'agisse de poser la loi, de trouver des issues honorables aux épisodes de crise, d'écouter les victimes et les contrevenants, ou de choisir des sanctions réalistes, justes, cohérentes, compréhensibles et tournées vers un progrès à venir.

Tout membre de l'équipe (service, animateur ou direction) peut sanctionner si nécessaire mais il ne faut pas oublier **deux points** :

- Afin d'être éducative, la sanction **doit toujours être en lien avec la faute commise**. Toute sanction doit donc être réfléchie, justifiée et expliquée à l'enfant.
- En aucun cas elle ne doit dépendre de l'humeur du censeur. Une **cohérence** entre les attentes des divers membres de l'équipe pédagogique est obligatoire. Pour cela, une concertation entre animateurs est nécessaire en début de séjour pour s'accorder sur les règles de vie et les éventuelles sanctions à appliquer.

Les enfants sont ici en vacances et n'ont donc pas envie de se faire sanctionner à tout bout de champ d'autant plus que la sanction n'est pas toujours nécessaire et que le dialogue est souvent plus efficace.

ATTENTION :

En aucun cas ne seront tolérés les « châtiments corporels », les sanctions collectives, les punitions gratuites ou douloureuses, les humiliations etc. La direction sera intransigeante sur ce point et se verra dans l'obligation de se séparer de tout animateur se trouvant impliqué dans de telles sanctions.

Règles de vie adulte.

Ci-après les règles de vie du centre. Certains pourraient trouver leur énumération très scolaire, austère, voir autoritaire mais je pense que pour que la vie en communauté se passe bien, il est vital que les règles qui la régissent soient clairement énoncées et connues de tous afin d'éviter tout malentendu.

Consignes de Sécurité

Le personnel doit respecter scrupuleusement les consignes de sécurité affichées dans le centre.

La vie sur le centre

Durant la nuit une **présence continue du personnel d'animation** sur le centre est exigée (hors congés). Toute éventuelle autorisation de sortie doit être demandée par écrit au Directeur. De plus, ce genre de demande doit rester exceptionnelle. Dans tous les cas, pour des raisons de sécurité, des animateurs en nombre suffisant devront rester sur le centre.

La « cuisine » : Son accès est limité au personnel de cuisine. En cas de besoin, demander aux agents de service ou à la direction.

Accès au domaine : Le personnel ne pourra introduire dans les locaux du domaine des personnes étrangères à celle-ci sans en avoir fait la demande écrite au directeur.

Mixité : Admise pour le personnel de plus de 18 ans.

Le sommeil: Le travail de chacun et la sécurité des enfants ne devront EN AUCUN CAS être altérés par un manque de repos. Les animateurs doivent être toujours frais et disponibles auprès des enfants.

Le personnel en repos : 1 jour par semaine de la réunion (fin de point journée) à la réunion suivante (début de la préparation de la journée suivante)

Travailler en centre de vacances avec des jeunes est très fatigant. **Sachez profiter pleinement de vos jours de repos pour garder la forme tout au long du séjour.** Les jours de repos sont, comme l'indique leur nom, **fait pour se reposer** et non pas pour permettre de se coucher plus tard en se disant que de toute façon le lendemain on pourra dormir plus. (Voir le sommeil).

Les sorties des animateurs lors de ces jours de repos : Pour des raisons de sécurité (évacuation incendie par exemple) la direction doit être prévenue de son départ et de son retour.

Personnel mineur (s'il y a): Il est sous la responsabilité du directeur et ne peut sortir du centre qu'avec son autorisation.

Les temps informels (surtout le soir après la réunion)

- En aucun cas il ne sera toléré que les agissements des animateurs perturbent le sommeil ou le train de vie des enfants, ni ne dégradent le matériel (ou les locaux) du centre, ainsi que la vie du centre.
- En aucun cas les enfants ne doivent être impliqués (pire, être la cible) des éventuels jeux entre adultes.
- En aucun cas le personnel du centre ne doit SUBIR les jeux d'une minorité d'individus qui n'agissent que pour leur amusement personnel au détriment des autres et de l'ambiance du séjour.
- **Les salles doivent être en état de fonctionnement pour le lendemain 7h.**

Hygiène et Tenue : une hygiène correcte et une tenue vestimentaire adaptée au travail avec des enfants sont exigées (*il ne faut pas oublier que dans un centre de vacances l'adulte a une valeur d'exemple.*)

La direction ne peut répondre de la perte ou du vol des objets personnels.

Aucun vol de la part du personnel ne sera toléré.

Tabac, Drogue et Alcool

Tabac : Il est interdit de fumer dans les locaux, ainsi que devant ou à vue des enfants ou jeunes (même en dehors du centre) et les mégots ne sont évidemment pas jetés par terre.

On peut s'octroyer une courte pause, en accord avec les autres membres de l'équipe, à des moments opportuns (temps dans les bâtiments) et en l'absence des enfants (un lieu est mis à disposition hors de la vue des enfants).

Un seul animateur pas groupe en pause à la fois.

Pas de pause pendant les temps forts de vie quotidienne (comme les douches de 18h à 19h)

Dans la mesure où les fumeurs peuvent prendre une courte pause, les non-fumeurs peuvent faire de même.

Alcool : Se trouver en état d'ébriété sur son lieu de travail est considéré comme une faute grave par le code du travail. Aucune boisson alcoolisée ne sera stockée ailleurs que dans la réserve alimentaire fermée à clé.

Drogue : Qu'importent les convictions de chacun, l'usage ou la présence de drogues et/ou de stupéfiants est strictement interdit dans le centre et sur le territoire français (Cf. code pénal) et **aucune tolérance ne sera faite. Tout animateur pris en possession ou en train de consommer de la drogue sera immédiatement remercié.**

Divers

Usage du matériel :

Tout membre du personnel est tenu de conserver en bon état tout le matériel qui lui est confié en vue de l'exécution de son travail. Il ne doit pas utiliser ce matériel à d'autres fins. De même, tout membre du personnel est tenu de **ranger** le matériel après son utilisation.

Appareil de musique :

Ecoute individuelle :

De même que pour le téléphone portable, lors des temps d'animation ou de vie quotidienne il est demandé aux animateurs d'être présents auprès des enfants, aussi bien physiquement que mentalement. L'utilisation de matériel d'écoute individuelle (tel que des écouteurs) coupe du reste du groupe et est un manque de respect vis-à-vis des enfants dont l'on s'occupe ou des autres animateurs. Si vous souhaitez travailler dans un environnement musical rien ne vous empêche d'utiliser un des postes de musique du centre.

Animateur de garde la nuit :

Le soir, un animateur restera de garde dans chaque dortoir. Cet animateur, **tant qu'il est le seul dans le dortoir**, doit pouvoir être réactif à ce qui se passe dans ce dernier. Il est évident que l'utilisation d'écouteurs nuit gravement à la vigilance de ce dernier car, seul dans sa chambre, seuls les éventuels bruits peuvent l'alerter s'il se passe quelque chose. N'oubliez pas que **vous êtes responsable** de la sécurité des enfants.

Ecoute collective :

Ne doit pas être vécu comme étant imposée au reste du groupe.

La musique (et surtout les paroles) doivent être adaptées au jeune public.

Nous espérons que ce projet pédagogique répond aux attentes que vous aviez en matière d'animation. Il peut paraître ambitieux, mais reste encore sûrement très incomplet, et c'est avec vous que nous le ferons progresser.

La Direction